

Nouvelles locales du mardi 24 décembre 2013

@rib News, 24/12/2013 | Politique - L'ADC-Ikibiri déplore les propos du président du parti CNDD-FDD affirmant que seuls les députés ont le dernier mot sur les propositions concernant l'amendement de la Constitution malgré ce que l'atelier tenu à Kigobe a décidé la semaine dernière. Selon le président de cette alliance, ces propos sont déplorables au moment où la tenue de cet atelier avait été saluée par tous. L'once Ngendakumana ajoute que de tels propos sont déplorables et qu'il était prévisible que le parti présidentiel ne voulait pas écarter les autres partenaires nationaux suite à sa volonté de satisfaire certains intérêts sectaires contraires à la constitution et aux accords d'Arusha. Ainsi, ce parti a considéré cet atelier comme une perte de temps ou une simple formalité. Il considère que la non mise en application des conclusions de cet atelier serait synonyme de suicide de la part du parti au pouvoir et annonce que l'ADC-Ikibiri ne va en aucun cas accepter cela et va user de tous les moyens de droit pour redresser la situation. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha]

- Les associations de la société civile engagées dans la campagne « Ne touchez pas aux accords d'Arusha » dénoncent les propos du président du parti CNDD-FDD qui a annoncé que les conclusions de l'atelier tenu à Kigobe la semaine dernière ne devront pas avoir pour conséquence la restriction des prérogatives du parlement. Vital Nshimirimana, s'exprimant pour ces associations, met en garde toute personne qui pourrait constituer un obstacle à la mise en application de ces conclusions. Il trouve que le Burundi devra avoir une belle image suite à ces conclusions et que leur mise en application devra son tour susciter la confiance des partenaires. Il demande à l'assemblée nationale de prendre en considération les conseils donnés à cette occasion et de se passer des propos de Pascal Nyabenda. Il trouve que ce n'est pas l'aspect légal seulement qui est pris en considération dans de telles choses, mais aussi l'aspect social afin d'arriver à un compromis d'usage par plusieurs participants. Il ajoute aussi que le président de la République devra annoncer si oui ou non il se représentera lors des élections de 2015. Selon lui, il agit du plus beau cadeau de Noël que Pierre Nkurunziza puisse offrir à sa population pour témoigner le manque de mensonge de la part d'un président chrétien sur une question qui risque de plonger le pays dans une situation délicate. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha]

Le courant de rhabilitation du parti Uprona dénonce lui aussi le revirement dans les propos du président du parti présidentiel. Selon le professeur Evariste Ngayimpenda, cette volte face, si du moins elle est mise en œuvre, devra sans doute entraîner la responsabilité du parti CNDD-FDD dans la suite de la situation au Burundi. Tout en appréciant les conclusions issues de cet atelier, il se dit rassuré de la suite qu'elles entraîneraient pour le pays et dénonce les propos de celui qui était parmi les invités, voire les organisateurs de cet atelier. Ainsi, il demande aux députés de ne pas suivre ces propos combien peu rassurants et de considérer ce que les participants ont décidé et ainsi laisser la responsabilité de tout cela peser sur le seul parti CNDD-FDD. Il demande particulièrement aux autres députés surtout ceux du parti Uprona de garder leur position sur cette question afin de préserver le pays du pire. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha]

Le parti Uprona dans la province de Cibitoke s'insurge contre la destitution des élus locaux issus de ce parti dans les communes de Murwi, Rugombo et Mugina, la dernière en date étant celle d'un des élus locaux de la localité de Rukana dans la commune de Rugombo. Selon un des sénateurs élu dans cette province pour le compte du parti Uprona, il agit d'une chasse systématique contre tous les élus qui ne sont pas du parti CNDD-FDD. Il déplore cette situation et demande aux autorités concernées de tout faire pour arrêter cette chasse. Le gouverneur de la province de Cibitoke prétend donner des explications surtout pour le dernier cas enregistré à Rukana. Tout en promettant qu'il va donner plus de détails après avoir reçu les rapports complets sur la situation, Anselme Nsabimana précise que cet élu de Rukana a été destitué à cause des dossiers de mauvaise gouvernance qui pesaient sur lui. [bonesha]

Attaque des hommes armés sur une position militaire de la localité de Kameme de la commune Gihanga en province Bubanza la nuit de ce lundi à mardi. Selon des sources militaires, il était vers 3h du matin de ce mardi qu'un groupe de ces personnes ont attaqué cette position qui se trouve dans la réserve naturelle de la Rukoko. Des armes lourdes ont été entendues et le porte-parole de l'armée fait savoir que deux des assaillants ont tués sur place. Le colonel Gaspard Baratuza précise tout de même que leur identité n'a pas pu être connue puisque personne ne portait des pièces d'identité. Il ajoute aussi que l'ensemble du groupe n'a pas encore été abattu. Le commandant de la première région militaire regroupant les provinces de Bujumbura, Bubanza et Cibitoke ajoute qu'il agit d'un groupe de bandits qui voulaient chercher un passage mais ont été repoussés vers la RDC voisine où il était d'ailleurs venu sans toute fois faire d'autres dégâts. [rtnb/rtr/rpa/isanganiro/bonesha]

Société - La CNTB annonce qu'il n'est pas encore temps que le fonds des victimes d'expropriation de biens suite aux crises que le pays a connues soit mis en place. Lors de la présentation du bilan de 2013, le président de cette commission a estimé que tous ceux qui se confient à la CNTB sont satisfaits des réalisations et personne ne demande d'être indemnisé. Il considère que ceux qui le demandent ne sont pas les plus nécessiteux et non légitimes. Selon lui, ces derniers devront exercer une action curatoire contre ceux de qui ils ont acquis les biens remis aux rapatriés. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha/rtnb]

Economie - La PARCEM a commandité une étude sur les exonérations accordées aux hommes d'affaires burundais et étrangers au Burundi. Selon le consultant Charles Nihangaza qui a mené cette étude pour le compte de la PARCEM, plus de 300 milliards de nos francs ont été perdus par le Trésor Public suite à ces exonérations dans les 4 ans passés à cause d'une politique d'exonérations mal conduite. Il a constaté que les textes accordant ces exonérations sont nombreux et il est difficile d'y faire face et de les coordonner d'une manière profitable au Trésor Public. De plus, il a constaté que ces exonérations concernent pour la plupart des activités pour lesquelles le fisc n'a rien à retirer. Il conseille d'harmoniser et adapter ces textes afin de les rendre cohérents et aussi d'arriver à une réduction de ces exonérations dans le but de permettre au pays de récupérer plus d'argent dans ce domaine. [rtr/rpa/isanganiro/bonesha]